

Extrait du FCPE Jean Moulin

<http://fcpe.jmoulin.free.fr>

# Travaux voirie devant le collège Jean Moulin

-- Actualités --

Publié le mercredi 4 avril 2012

Fichier PDF créé le lundi 9 avril 2012

---

Copyright (c) FCPE Jean Moulin - Tous droits réservés

---

### **Présentation des travaux de voirie par la commission Urbanisme-Voirie-Déplacement-Sécurité routière-Transport du conseil de quartier \"Colline des funiculaires\"**

\" Le projet devrait être réalisé dans le cadre d'une durée de 4 à 5 semaines incluant les vacances de printemps, et notre commission a apporté sa contribution à ce dossier.

Nous rappelons que dès avril 2011 notre commission s'est pris d'intérêt pour la sécurisation des abords de ce qui devenait le collège Jean Moulin

Outre les relations avec Mr Jabouley, des contacts étaient noués avec les fédérations de parents d'élèves.

A la suite de visites sur le site et des échanges constructifs au cours de nos réunions, diverses suggestions ont été effectuées par la commission, parfois plus ambitieuses que l'élargissement du trottoir (incluant notamment l'amélioration du site au niveau de l'entrée des théâtres ), mais soit impossible du fait de classement, soit non réalisables dans le contexte de la répartition des responsabilités entre Ville de Lyon, Grand Lyon (car non prévus dans le plan de mandat) et Conseil Général.



#### **Photos sortie collège**

A la suite de nombreux échanges avec Mr Jabouley, et les Fédérations de parents d'élèves, (dont la transmission de photos présentant la situation aux sorties de l'établissement) la commission a finalement retenu :

[] élargissement des trottoirs avec suppression du stationnement devant les grilles du collège, (la proposition de réduction de la chaussée de la largeur du stationnement n'a pas été retenue dans son intégralité par la Mairie)

[] création d'un plateau piétonnier face au parking de la place des minimes entre les entrée/sortie de ce dit parking (la proposition de sur-éclairage n' a pas été retenue)

[] protection du trottoir côté parking par des potelets ou similaires, car celui-ci est souvent obstrué par des véhicules obligeant les scolaires à passer dans la rue

Au cours d'une ultime visite sur le site, nous avons appris que ces suggestions avaient été retenues et Mr Jabouley nous a informé des éléments complémentaires suivants :

[] création de deux ralentisseurs pour renforcer la sécurité avant le passage piéton situé à droite de la sortie de l'établissement

[] mise en place de 3 bancs en pierre sans dossier (ou bacs à fleurs) plutôt que potelets pour la protection du trottoir

## Travaux voirie devant le collège Jean Moulin

---

[] révision de la largeur de chaussée puisqu'une possibilité de la réduire à une largeur inférieure à 6 m se fait jour (se rapprochant finalement de notre suggestion)

Bien entendu sont maintenues les barrières de protection qui canalisent le flux piétonnier

Un avis favorable a été donné par le collège.

Des adaptations ultimes pourraient être décidées

Par ailleurs, nous espérons que les relations Grand Lyon/ Conseil Général permettront d'inscrire au prochain mandat un aménagement global de la sortie de l'antiquaille, de l'entrée des théâtres et de définir le sort des bâtiments désaffectés entre le collège et les théâtres. \"

Article précédent : Sécurité routière aux abords du collège